RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IUT Mulhouse
Institut Universitaire de Technologie
UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

Informations sur les avis

- **Votre candidature a reçu un avis favorable***
  *sous réserve *de la* validation *de la première année d'études supérieure pour une entrée en BUT 2ème année*
  *sous réserve *de la* validation *de la deuxième année d'études supérieure pour une entrée en BUT 3ème année.*

Félicitation ! N'oubliez pas de vous connecter à votre compte eCandidat, afin d'indiquer si vous maintenez ou non votre souhait de vous inscrire. Nous attirons votre attention sur le fait **qu'à défaut d'une réponse de votre part à l'expiration du délai de confirmation, vous serez automatiquement considéré(e) comme démissionnaire**. Lors de votre confirmation, il vous sera envoyé un nouvel e-mail automatique qui validera définitivement votre admission.

Vous devrez alors procéder à votre inscription administrative. Elle sera à effectuer de manière dématérialisée **et impérativement AVANT votre rentrée universitaire.**

Toutes les informations utiles sont indiquées dans l'onglet inscriptions de notre site internet :

https://www.iutmulhouse.uha.fr/candidatures-et-inscriptions/

- **Votre candidature a reçu un avis liste d'attente**

Félicitation ! Votre candidature a été retenue **sous réserve d'un contrat d'alternance et dans la limite des places disponibles**. **Veuillez confirmer le maintien de votre candidature par courriel au responsable de formation ainsi qu'au secrétariat.**

Nous vous invitons à rechercher activement une entreprise d'accueil et à tenir informer de l'état de vos recherches le responsable de la formation, ainsi que le secrétariat.

S'il s'agit d'un contrat d'apprentissage : votre employeur devra compléter la fiche de préinscription (FPI) en ligne du CFAU (Centre de Formation d'Apprentis Universitaire). Après validation par le CFAU de cette fiche, vous serez destinataire d'un e-mail de confirmation qui validera définitivement votre admission. Vous devrez ensuite vous reporter sur le point avis favorable.

S'il s'agit d'un contrat de professionnalisation : vous devez prendre contact avec le SERFA Mme Gourmelon Séverine (severine.gourmelon@uha.fr) pour la mise en place du contrat . Une copie de ce contrat SERFA vous sera demandée lors de votre inscription administrative . Merci de prendre contact avec la formation pour convenir d'un RDV.